



REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 21/03/2026

OBJET : Désignation de délégués dans les organismes extérieurs : Association La Vigne des Garçons

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 28

Nombre d'exprimés : 29

Date convocation : 17/03/2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-et-un mars deux mille vingt-six à neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Liliane BLAISE, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Emmanuelle SCHARFF, Xavier FELIX, Linda BEGGUI, Philippe GERARDIN, Karim MOYENIN OUARDI, Christophe MONTANTEME, Virginie ETOURNEAU, Pierre REBUT, Elodie BENAULT, Carine RANSEAU, Gilles DESCHAMPS-LAMARCHE, Marie-Pierre PELISSE, Eric FRÉBET, Roseline MHARI AGOURRAME, William FOULETIER, Elodie TEILLERE, Marlène CHAUTAIN, Denis CADORET, François GONDELMANN, Agata FIORENZA, Nils MOULIN, Mylène DELEGLISE

Procurations :

Violette DECHANET donne pouvoir à Emmanuelle SCHARFF

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

"La Vigne des Garçons" est une association qui naquit en 1981 à la suite du don des frères Giraudet, deux vieux garçons sans héritier, des vignes situées au hameau des graves, domaine des Bas-Cieux aux garçons de Anse, sous condition que le produit de la vigne soit affecté à la fête du village. Les revenus sont versés aux conscrits de la classe montante pour que la fête soit plus belle.

Les statuts prévoient que la commune est représentée par le maire et quatre conseillers municipaux.

Le conseil municipal sera amené à désigner ses représentants.



LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants

1°) DESIGNE en son sein Mme Nathalie HERAUD, M Jean-Luc LAFOND, Mme Virginie ETOURNEAU et Mme Mylène DELEGLISE afin de représenter la commune au sein de « La Vigne des Garçons »

Le Maire,
Daniel POMERET

Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND